

1 **F A I T S S A I L L A N T S D U D O S S I E R T A R I F A I R E 2 0 0 4**

2 La situation concurrentielle anticipée pour 2003-2004 présente, pour l'ensemble des marchés, une
3 détérioration par rapport à celle qui avait été anticipée pour l'année 2002-2003. Cette détérioration
4 provient en grande partie de l'augmentation du prix du gaz naturel, qui passe de 5,26 \$/GJ à
5 6,38 \$/GJ. Malgré cela, des augmentations de 0,9 %¹ et de 3,7 %² sont prévues dans la demande
6 des clients « ventes petit et moyen débits » et « ventes grandes entreprises ». Cette augmentation
7 provient essentiellement des efforts de SCGM, efforts qui se traduisent cette année en une
8 augmentation de 14 % des livraisons résultant de la maturation des nouvelles ventes chez les
9 clients « ventes petit et moyen débits », lesquelles passent ainsi de 88,6 10⁶m³ en 2002-2003 à
10 101,3 10⁶m³ cette année. Elle provient aussi d'une augmentation des livraisons résultant de la
11 maturation des nouvelles ventes chez les clients « ventes grandes entreprises », qui passent de
12 76,4 10⁶m³ l'an dernier à 166,2 10⁶m³ cette année. SCGM réussit donc à générer une croissance
13 de ses ventes malgré la détérioration de sa situation concurrentielle résultant de l'augmentation du
14 prix du gaz naturel. Cette augmentation des ventes se traduit en une augmentation des revenus de
15 distribution de 1,7 million \$³ et du nombre de clients de 2 229⁴.

16 Au chapitre des dépenses d'exploitation, le dossier 2003-2004 présente des dépenses supérieures
17 de 5,6 millions \$ par rapport à celles de l'année précédente; la variation est principalement
18 attribuable à la hausse des dépenses reliées à la cotisation requise du fonds de pension de l'ordre
19 de 2,8 millions \$, de l'inflation de l'ensemble des dépenses de 3,9 millions \$, des dépenses
20 d'assurance de 0,8 million \$ et de la diminution des autres dépenses de 1,9 million \$.

21 La base de tarification a, pour sa part, augmenté de 84,6 millions \$ et ce principalement à cause
22 de la hausse du prix du gaz naturel que l'on retrouve dans les inventaires, soit 19,4 millions \$, de
23 la récupération des comptes de stabilisation tarifaire, soit 29,6 millions \$ et de l'addition nette aux
24 immobilisations, soit 32,3 millions \$.

¹ De 2 818,0 10⁶m³ à 2 843,6 10⁶m³

² De 2 452,6 à 2 543,8 10⁶m³ avant interruptions

³ De 427 461 M\$ à 429 184 M\$

⁴ De 151 470 à 153 699

1 L'ensemble des activités de SCGM permet d'anticiper la génération de gains de productivité dans
 2 son activité de distribution totalisant 26,518 millions \$, à l'exception des facteurs exogènes et
 3 exclusions. Cette performance s'explique par :

| | | Milliers de \$ |
|--|--------|-----------------------|
| Le maintien du gain de productivité de l'année 2002-2003 | | 7 716 |
| Gains de productivité additionnels générés en 2003-2004 | | |
| L'augmentation des revenus de distribution plafond générés par les livraisons 2003-2004 | 1 704 | |
| La réalisation de gains additionnels correspondant à l'absorption de l'indexation 2003-2004 calculée sur le revenu plafond 2003-2004 | 12 257 | |
| La diminution de l'ensemble des coûts de distribution en 2003-2004 | 4 841 | 18 802 |
| | | 26 518 |

4
 5 Concrètement, l'ajustement aux tarifs de distribution de SCGM pour l'année 2003-2004 sera de
 6 1,81 %, c'est-à-dire 7,785 millions \$ / 429,184 millions \$. Cet ajustement de 7,785 millions \$ peut
 7 s'expliquer comme suit :

| | Milliers de \$ |
|--|-----------------------|
| Gains de productivité additionnels générés en 2003-2004 | - 18 802 |
| Moins : | |
| Part de SCGM dans les gains de productivité additionnels générés en 2003-2004 | 9 860 |
| Part du FEÉ dans les gains de productivité additionnels générés en 2003-2004 | 3 071 |
| Exogène normalisation de la température | 14 574 |
| Exogène variation des taux d'intérêt | - 299 |
| Exclusion reliée au compte d'aide à la substitution d'énergies plus polluantes (CASEP) | 46 |
| Exclusion Plan global en efficacité énergétique | 1 635 |
| Exclusion reliée à la part des clients du trop-perçu réalisé en 2002 | - 14 557 |
| La réalisation de gains additionnels correspondant à l'absorption de l'indexation 2003-2004 calculée sur le revenu plafond 2003-2004 | 12 257 |
| Ajustement aux tarifs de distribution en 2003-2004 | 7 785 |

1
2 Globalement, c'est à dire pour l'ensemble des services de transport, d'équilibrage, de distribution
3 et d'ajustement des inventaires de fourniture de gaz naturel et de gaz de compression, le dossier
4 tarifaire se traduit par une augmentation des tarifs de 14,8 millions \$ (après le partage des gains
5 de productivité et la contribution au Fonds en efficacité énergétique) (SCGM-8, document 4, page
6 1, ligne 6, colonne 6), laquelle peut se résumer ainsi :

| | Milliers de \$ |
|--|-----------------------|
| Tarifs 2002-2003 x Volumes projetés 2003-2004 | 747 276 |
| Plus : Augmentation des coûts d'équilibrage | + 3 916 |
| Plus : Augmentation des coûts de distribution | + 7 785 |
| Plus : Augmentation du coût des inventaires de gaz due à l'augmentation projetée du prix du gaz naturel (récupérée à travers la portion fixe de l'ajustement d'inventaire pour la fourniture et le gaz de compression) | + 2 435 |
| Plus : Augmentation des coûts de transport | + 639 |
| Égale : Revenus requis 2003-2004 | 762 051 |
| Augmentation des revenus requis | 14 775 |

- 1
- 2 Cette augmentation tarifaire de 14,8 millions \$ est répartie selon la stratégie tarifaire proposée qui
- 3 consiste, comme l'an passé, à décomposer les variations de coûts selon leurs principales origines :
- 4 • Variations dues à l'inventaire relié à la fourniture, à la compression et au transport;
- 5 • Variations dues au transport;
- 6 • Variations dues à l'équilibrage;
- 7 • Variations dues au Fonds en efficacité énergétique;
- 8 • Variations dues au Plan global en efficacité énergétique;
- 9 • Remboursement du trop-perçu de l'année 2002;
- 10 • Variations résiduelles attribuables à la distribution.
- 11 Ces variations ont été ensuite réparties entre les clients selon ce qui les cause.